

Il faut 1000 élèves supplémentaires pour créer un poste EPS !

En Essonne, les collèges et SEGPA vont accueillir 926 élèves supplémentaires à la rentrée prochaine (c'est-à-dire l'équivalent de 30 classes) selon les prévisions 2022 de la DSDEN. On compte cependant en collège et SEGPA, par rapport aux dotations initiales de l'an dernier, une augmentation de seulement 218,5 heures (c'est-à-dire l'équivalent d'environ 7 classes). L'augmentation des effectifs en collèges et en SEGPA sera donc insuffisamment financée parce qu'elle sera absorbée par les effets de seuil et par une réduction drastique des marges des collèges : **la rentrée 2023 sera donc encore marquée par une énième baisse des moyens et par une dégradation du taux d'encadrement et des conditions d'enseignement.**

En lycée, c'est 194 élèves supplémentaires qui sont attendus selon les mêmes prévisions. On compte en lycée, par rapport aux dotations initiales de l'an dernier, une augmentation de 854 heures. Il faut dire que la rentrée dans les lycées du 91 cette année, a fait l'objet d'un véritable scandale en mettant en lumière plusieurs centaines d'élèves mis d'emblée au ban de l'école, faute d'affectation conforme à leurs vœux d'orientation.

Avant le CSASD (Comité social de l'administration spécial départemental, ex-CTSD) qui examinait les 9 et 14 mars derniers (suite aux remontées des TRMD de tous les EPLE du 91), les créations et suppressions des postes pour la rentrée 2023 dans le second degré du 91, le solde des postes en EPS était seulement de 2 postes (2 suppressions pour une seule création en collège et 4 créations pour une suppression en lycée) pour une augmentation d'effectif élèves établie par la DSDEN à hauteur de 1120 élèves. Après le groupe de travail où nous avons tenté « d'ouvrir » d'autres postes à partir des 12 BMP temps plein (17h EPS ou plus ...) qui apparaissaient dans les documents de la DSDEN, nous avons pu obtenir l'ouverture de SEULEMENT un poste !

Sur les trois dernières années (soit les années touchées par une crise sanitaire mondiale où les choix de politiques éducatives qui en découlent devraient nous interpeler...) nos EPLE auront accueilli plus de 5000 élèves et l'administration n'aura proposé à la création en EPS que 5 postes supplémentaires ce qui revient à dire qu'**il faut aujourd'hui 1 000 élèves supplémentaires pour créer un poste EPS !**

Aussi, malgré l'insuffisance du recrutement et pour respecter l'horaire obligatoire en EPS, l'administration n'a d'autres choix que d'augmenter le taux d'HSA en obligeant au passage les enseignants à en accepter au moins deux depuis 2019 (décret Blanquer 2019)...

En 10 ans c'est une augmentation de 2.5 % du taux d'HSA que nos services enseignants ont dû absorber pour faire face à cette politique du contre-emploi !

A l'heure où un mouvement social d'ampleur historique s'élève contre la réforme des retraites où il nous faudrait travailler encore deux années de plus (soit en 20 ans un effort demandé aux agents de l'Etat de 5,5 années de travail supplémentaires !) nous voyons une nouvelle fois que l'HSA demeure plus que jamais l'alpha et l'oméga de l'idéologie néolibérale qui en « monnayant » les réformes du service public d'éducation depuis deux décennies, s'emploie petit à petit, à le démanteler... L'HSA en réduisant le nombre d'emplois (et ce malgré la hausse démographique que notre département connaît depuis maintenant 10 ans) dégrade chaque année un peu plus nos conditions de travail et par là même les conditions d'apprentissage des élèves. En réduisant le nombre de cotisants cette orientation politique de réduction des postes remet aussi en question le financement du système des retraites. C'est pour cela que seul **le triptyque social gagnant « SALAIRE-EMPLOI-RETRAITE »** permettra, dans une approche systémique revalorisant nos salaires et créant des postes, de sauver véritablement et durablement notre système de protection sociale, améliorant du même temps nos conditions pédagogiques mises à mal par toutes les réformes libérales de ces 20 dernières années.